



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Télémédecine - Déserts médicaux - Santé - Aube

Question écrite n° 18722

Texte de la question

M. Grégory Besson-Moreau attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les nombreux acteurs souhaitant profiter de la volonté politique gouvernementale d'améliorer l'accès aux soins grâce aux nouvelles technologies. Ainsi, le projet de loi santé, voté le mardi 26 mars 2019, fait la part belle à la transformation numérique du système de santé. En tête, la relance du dossier médical digital qui dure depuis 2004 et l'essor de l'e-santé, des médecins aux professions paramédicales (infirmiers, pharmaciens). C'est la bonne voie pour pallier les déserts médicaux, désengorger les urgences et faciliter l'accès aux soins. Concernant la télémédecine, une étude des industriels du Leem/LaJaPF et du cabinet Iqvia, publiée fin 2018, estime que la télémédecine réduirait de 6 à 21 % le coût de la prise en charge de patients atteints de maladies chroniques. La télésurveillance de la prise en charge de l'hypertension artérielle permettrait d'économiser 322 millions par an. Pour le cancer de la prostate, la téléconsultation réduirait les dépenses de 26,3 millions chaque année. Le département de l'Aube est précurseur sur le thème de la télémédecine et doit être encouragé par les services de l'État. Aussi, la sécurité sociale rembourse depuis le 15 septembre 2018 les téléconsultations médicales. Certes, le système reste aujourd'hui très encadré, l'assurance maladie ne prend en compte la demande qu'à la condition qu'un premier rendez-vous ait eu lieu en présence du patient avec le médecin traitant. La télémédecine libère un secteur englué dans les corporatismes. Pour ne pas être marginalisé, chaque acteur va devoir se positionner : médecins, pharmacies, grossistes répartiteurs. Les fondamentaux du marché sont porteurs, sur fond de pénurie de médecins, de vieillissement de la population et d'explosion des maladies chroniques. Le public, également, est prêt. Selon un sondage Harris Interactive pour la plateforme Livi, 63 % des Français jugent que la téléconsultation améliorera le fonctionnement du système de santé et 81 % qu'elle permettra de consulter un médecin plus facilement. Dès lors, il aimerait connaître ses intentions concernant le développement de la télémédecine en France. Il est nécessaire de sécuriser son développement.

Données clés

Auteur : [M. Grégory Besson-Moreau](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18722

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2019](#), page 3193

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)